

DEVENIR REPRÉSENTANT DES USAGERS

dans les commissions des usagers des hôpitaux et
cliniques franciliens

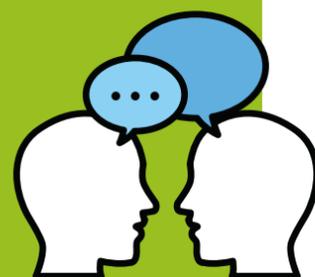
ÉTAPE 1. JE ME RENSEIGNE

Quelques questions sont à se poser avant de devenir représentant des usagers dit "RU": quelles sont mes motivations? Ai-je assez de temps disponible? Vous pouvez rencontrer d'autres représentants des usagers pour échanger à ce sujet.



ÉTAPE 2. J'EN PARLE À MON ASSOCIATION

Pour savoir si elle possède un agrément pour proposer des candidats de représentants des usagers et si elle accepte de présenter ma candidature. Elle peut contacter l'ARS pour monter un dossier d'agrément.



ÉTAPE 3. JE TROUVE UN ÉTABLISSEMENT

Où une place de représentant des usagers est disponible. Je peux ensuite contacter l'établissement pour mieux connaître le fonctionnement de sa commission des usagers et demander de rencontrer les autres représentants des usagers.



ÉTAPE 4. MON ASSOCIATION PROPOSE MA CANDIDATURE

Lorsque je suis sûr de moi, mon association propose ma candidature à l'ARS via la délégation départementale d'implantation de l'établissement.



JE SUIS REPRÉSENTANT DES USAGERS EN CDU

Je reçois une lettre de désignation et suis désigné pour les trois ans à venir. Je m'inscris à la formation dite de base. Je rends compte de mon mandat à mon association, me forme et n'hésite pas à rencontrer d'autres représentants des usagers pour échanger sur mes pratiques.

